

Communiqué de presse

Nouvelle hausse de population dans le canton

À fin 2024, et pour la quatrième année consécutive, la population du Canton de Neuchâtel a augmenté. Cette progression a été enregistrée dans l'ensemble des régions et dans 22 des 27 communes. L'accroissement total de la population se monte à 1276 personnes. Au 31 décembre dernier, la population résidante s'établissait ainsi à 179'449 personnes.

Les résultats du recensement montrent que, durant l'exercice 2024, la population résidante permanente du Canton de Neuchâtel a connu une augmentation de 1276 personnes, passant de 178'173 habitant-e-s à fin 2023 à 179'449 une année plus tard. Cette hausse représente une progression de 0,72%.

Le nombre de ressortissant-e-s étranger-ère-s présente une augmentation de 1243 personnes (+2,63%), alors que les effectifs de la population suisse renouent, pour la première fois depuis 2017, avec un solde légèrement positif (+33 / +0,03%).

Parmi la population étrangère du canton et en termes absolus, le nombre de ressortissants français (10'361) se rapproche de celui des Portugais-e-s (12'286), qui reste encore la nationalité la plus représentée dans le canton de Neuchâtel.

Pour ce qui concerne le nombre de personnes possédant un permis de séjour, ce sont celles qui sont au bénéfice d'une autorisation de séjour (permis B) qui présentent la plus forte augmentation (+1042). Les titulaires d'un permis d'établissement (permis C) restent les plus nombreux-s-e-s parmi la population (31'132) et leur nombre reste stable (+32). Il en va de même pour les personnes au bénéfice d'un permis de courte durée (permis L : +36) et des requérants d'asile (permis N : +4). Le nombre de personnes possédant une admission provisoire a diminué (permis F : -60), alors que celles au bénéfice d'un permis de « personne à protéger » (permis S) a augmenté (+189).

En ce qui concerne les évolutions constatées en une année, en termes de nationalités, la hausse du nombre de Français-e-s (+644) devance celle du nombre de personnes de nationalité ukrainienne (+181), de Portugais-e-s (+150) et d'Espagnol-e-s (+45). Une légère diminution des ressortissant-e-s italien-ne-s (-98) est observée. L'arrivée de personnes de nationalité ukrainienne ne contribue donc que peu à l'augmentation démographique observée en 2024.

Les quatre régions du canton connaissent une croissance démographique. La plus forte hausse est constatée dans la région du Littoral (+806 / +0,83%), suivie par les Montagnes neuchâteloises (+414 / +0,79%), le Val-de-Travers (+44 / +0,37%) et le Val-de-Ruz (+12 / +0,07%).

Au niveau local, 22 communes voient leur population augmenter, quatre présentent une baisse démographique et une seule n'affiche aucune modification du total de ses habitants. En nombre de personnes, c'est la Ville de Neuchâtel qui présente la plus forte hausse (+421). Elle devance La Chaux-de-Fonds (+350) et La Grande Béroche (+148).

En termes relatifs, la croissance la plus marquée est constatée à Enges (+4,80%), tandis que La Côte-aux-Fées (-2,27%) affiche la plus forte baisse. À relever que la Ville de Neuchâtel et celle de La Chaux-de-Fonds présentent une hausse relative identique (+0,94%), supérieure à celle de l'ensemble du canton.

Le Conseil d'État se réjouit de la dynamique démographique positive, qui s'inscrit désormais dans la durée, et cela dans l'entier du canton. Si la hausse de la population est moins marquée qu'à fin 2023 (+1.09%), il convient de rappeler que celle-ci reposait en grande partie sur les détenteurs-trices de permis S (1008 personnes), en nette diminution. La forte hausse du nombre de ressortissant-e-s étrangers-ères, français-e-s en particulier, et le retour à un solde positif de la population suisse, confortent par ailleurs le Conseil d'État dans les démarches liées à l'attractivité du canton et à la domiciliation.

Retrouvez les statistiques détaillées sur le site : www.ne.ch/portailstatistique et sur www.ne.ch/stat

Annexe : les chiffres-clés du recensement cantonal de la population 2024

Contacts :

Frédéric Mairy, conseiller d'État, chef du Département de la santé, des régions et des sports (DSRS), tél. 032 889 64 00 ;

Gérard Geiser, chef du service cantonal de statistique, tél. 032 889 68 22 ;

Roland Nötzel, délégué à la domiciliation, tél. 032 889 48 02

Neuchâtel, le 6 février 2025